



Quartier libre à Londres

Pour répondre aux souhaits de nombreux adhérents, nous renouvelons la journée à Londres en bus à l'approche des Fêtes de fin d'année, le

Mercredi 29 Novembre 2017

« Pour s'en mettre plein les yeux, avoir une vue d'ensemble de Londres, faire une croisière sur la Tamise, s'adonner aux plaisirs du shopping, visiter un musée ou un monument », le programme est le suivant

Programme

Départ : à 06H30 de Hardelot ; Place de l'Eglise Saint Augustin. (L'embarquement se fera à partir de 6H20)

Il s'agit d'un horaire précis de départ et nous ne pourrons attendre les retardataires pour ne pas manquer la navette du Shuttle. Selon la tradition, des viennoiseries, thé ou café seront servis à bord

Arrivée vers 10h30 (HL) à Londres

- Dépose à « Waterloo Place » à proximité de Piccadilly circus
- Chacun aura quartier libre pour visiter ce qu'il souhaite. Des propositions de sites seront cependant fournies.



Nous avons recours aux Voyages Ingland, réputés pour leur sérieux, le confort de leur autocar grand tourisme, très spacieux, la qualité du service. Ils nous assurent de bonnes conditions de transport quelle que soit la météo. Seul un cas de force majeure peut leur interdire de rouler.

Retour : 17H00 (HL) départ de Londres avec un aperçu sympathique de Londres by night –Rendez-vous pour le retour au lieu de dépose.

Arrivée à Neufchâtel vers **23H00(HL)**.

Quelques jours avant le départ, nous vous adresserons une note vous précisant les dernières précisions pour ce voyage.

Participation aux frais

Cette journée est proposée pour un **prix de 35€ par personne** sur la base d'un nombre de 53 inscrits. Pour les mineurs accompagnés de leurs parents, le tarif est fixé à **20€** de manière à permettre aux familles de participer.

Inscriptions

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de vous inscrire de manière ferme et définitive à l'aide du talon ci joint avec votre chèque de règlement établi à l'ordre du Comité de Jumelage Neufchâtel Hardelot. Si nous ne sommes pas suffisamment nombreux nous devons renoncer à ce projet et vous restituerons votre chèque.

Pour participer, il est nécessaire d'être adhérent du Comité de Jumelage. (15€ par personne et 30€ pour une famille). Pour les nouveaux adhérents, celle-ci sera également valable pour les activités de l'année 2017. Un bulletin d'adhésion est joint au présent document accompagné d'un chèque distinct de l'inscription.

Inscription à adresser
à Alain Derbomez, 45, Avenue Joseph Lesur 62152 Hardelot Plage
06 89 43 62 86

Mr, Mme.....demeurant

Tel mobile : adresse mail :

s'inscrit (vent) *de manière définitive au **voyage à Londres du 29 novembre 2017** accompagné de
personne(s) et acceptent les conditions générales ci-dessous.

et joint (gnent) un chèque de € soit personnes et mineurs, libellé à l'ordre du « Comité de Jumelage de Neufchâtel Hardelot »

Le 2017

Signature

***Conditions Générales**

- L'inscription est subordonnée
 - au paiement du voyage lors de l'inscription. Celui-ci restera acquis au Comité de Jumelage en cas de désistement (sauf substitution d'une autre personne) dans la mesure où le budget de cette journée est basé sur 53 personnes.
 - et à la qualité d'adhérent du comité de jumelage. Bulletin d'adhésion ci joint. L'imprimer et l'adresser avec le bulletin d'inscription avec le règlement.
 - Les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée dans la limite de 53. Elles seront définitives après accusé de réception qui vous parviendra par mail.
 - **En vous reportant sur la page d'accueil du site www.john-jumelage.com vous connaîtrez le nombre de places restant disponibles.**
- Les participants au voyage s'engagent à respecter les consignes données dans le bus relatives au déplacement, notamment celles concernant les horaires. En particulier, les personnes qui ne seront pas au point de rendez vous à l'heure fixée pour le retour repartiront de Londres par leurs propres moyens et à leurs frais.
- Le comité de jumelage décline toute responsabilité quant aux incidents de toute sorte dont les participants pourraient être l'objet ou la cause.
- La possession d'une Carte d'identité en cours de validité est obligatoire (à vérifier avant de s'inscrire car on ne fait pas toujours attention à la date de validité).

Adhésion au Comité de Jumelage de Neufchâtel Hardelot

(si vous n'êtes pas déjà adhérent en 2017)

A retourner en même temps que votre inscription au voyage du 29 novembre 2016
à Alain Derbomez

Monsieur et/ou Madame

adresse.....Code postal

Téléphone..... Mail.....@.....

Déclare (ent) adhérer* au Comité de Jumelage de Neufchâtel Hardelot pour contribuer à son développement, être informé de ses activités et y participer. Il (s) vous adresse(nt) la somme de **15€ en tant que membre actif (30€ pour une famille) ou de€ en tant que membre bienfaiteur** par chèque à l'ordre du Comité de Jumelage Neufchâtel Hardelot *distinct que celui de participation

Le Signature

*Le comité de jumelage a été reconnu officiellement comme association d'intérêt général, ce qui vous permet de déduire votre cotisation à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu selon la loi en vigueur.. Celle-ci ne vous coûtera en réalité selon la loi en vigueur à ce jour que 10,2 € si vous versez 30€